



# Conseil économique et social

Distr. : Générale  
8 avril 2011

Français  
Original : Anglais

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité de la réduction des risques de catastrophe

### Deuxième session

Bangkok, 29 juin-1<sup>er</sup> juillet 2011

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Renforcement de la coopération régionale  
en matière de réduction des risques de  
catastrophe en Asie et dans le Pacifique**

## Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et d'Asie du Sud-Est

### Note du secrétariat

#### Résumé

Le présent document donne un aperçu de l'historique, des objectifs, du champ d'application et les principes de fonctionnement du Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et d'Asie du Sud-Est. Il présente aussi brièvement les projets soutenus par le Fonds et les résultats obtenus. Les besoins non satisfaits en matière de systèmes d'alerte rapide « de bout en bout » dans la sous-région couverte par le Fonds sont examinés. En conclusion sont soulevées un certain nombre de questions sur lesquelles le Comité est invité à se pencher.

### Table des matières

	<i>Page</i>
I. Présentation générale du Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et d'Asie du Sud-Est .....	2
A. Historique.....	2
B. Objectifs et champ d'application .....	3
C. Fonctionnement du Fonds.....	3
D. Les projets bénéficiaires et leur situation financière.....	5
II. Les résultats des opérations du Fonds.....	8
III. Les besoins non satisfaits et les perspectives.....	9
IV. Questions soumises au Comité .....	10

## **I. Présentation générale du Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et d'Asie du Sud-Est**

### **A. Historique**

1. Le Fonds volontaire d'affectation spéciale multidonateurs pour un dispositif d'alerte rapide au tsunami dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est a été créé en 2005 pour faciliter l'alerte rapide en cas de tsunami grâce à une stratégie multirisques. Le Fonds a été alimenté par des contributions des Gouvernements thaïlandais (10 millions de dollars), suédois (2,6 millions de dollars), turc, bangladais et népalais. La CESAP en assure l'administration. C'est au Conseil consultatif du Fonds<sup>1</sup> qu'il appartient d'élaborer les politiques générales et de décider de l'affectation des ressources financières.

2. En 2008, le Fonds a fait l'objet d'une évaluation<sup>2</sup>, à l'issue de laquelle il a été proposé d'élargir son champ d'application de façon à inclure la préparation globale aux catastrophes et aux changements climatiques dans les principaux domaines d'assistance visés. Cette recommandation était motivée par la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes au cours des dernières décennies, et par les avantages que pouvaient présenter les systèmes d'alerte rapide à cet égard. Les catastrophes se sont multipliées dans la région, principalement en conséquence de l'augmentation de la densité démographique dans les zones à risques, des implantations d'habitats non planifiées et de la dégradation de l'environnement. Les risques de catastrophe revêtent de nouvelles formes à cause des changements climatiques, et sont de plus en plus souvent liés aux conditions météorologiques et à l'élévation du niveau de la mer. Investir dans la réduction des risques de catastrophe est un moyen de s'adapter aux changements climatiques.

3. Le Conseil consultatif a approuvé en juin 2009 le plan stratégique<sup>3</sup> du Fonds, qui tenait compte de la proposition d'élargissement du champ d'application, laquelle était en cours d'examen par les deux principaux donateurs, la Suède et la Thaïlande. Le champ d'application élargi a été approuvé en novembre 2010 par le Gouvernement thaïlandais, fondateur et donateur du Fonds. En application de l'accord signé le 7 mars 2011 entre ce gouvernement et la CESAP, le Fonds a pris le nouveau nom de Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et d'Asie du Sud-Est.

---

<sup>1</sup> Pour de plus amples informations sur le Fonds, voir E/ESCAP/CDR/INF/6.

<sup>2</sup> Le rapport correspondant (*Evaluative Review 2008 : Final report*) est disponible à l'adresse : [www.unescap.org/pmd/tsunami\\_index.asp](http://www.unescap.org/pmd/tsunami_index.asp).

<sup>3</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques : Plan stratégique* (ST/ESCAP/2546), New York, 2009.

## B. Objectifs et champ d'application

4. L'objectif du Fonds est de favoriser l'application d'une approche globale et coordonnée à la mobilisation de ressources destinées au renforcement et à l'amélioration des capacités de préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques, à différents niveaux et en fonction des besoins, des pays de l'océan Indien et d'Asie du Sud-Est. L'accent est placé principalement sur l'alerte rapide face aux dangers côtiers tels que les tsunamis, les inondations des zones côtières, les tempêtes et les cyclones, en privilégiant une approche multirisques. Le Fonds devrait contribuer à combler les écarts de capacités, notamment par la mise au point d'un système régional intégré d'alerte, comprenant un réseau de centres de collaboration reliés aux centres sous-régionaux et régionaux ainsi qu'à d'autres centres en dehors de la sous-région couverte par le Fonds, par exemple ceux de l'océan Pacifique. La zone couverte par le Fonds comprend les pays de l'océan Indien et d'Asie du Sud-Est, de l'Iran au Timor-Leste<sup>4</sup>.

5. L'alerte rapide «de bout en bout», au sens large, est le cadre de référence général du Fonds. Un système complet et efficace d'alerte rapide comprend quatre éléments interdépendants : connaissance des risques, surveillance et alerte, diffusion et communication, et capacité d'intervention. Il peut inclure un large éventail d'activités, mais celles-ci doivent s'inscrire dans un cadre bien défini, susceptible d'être mis à l'essai dans un contexte opérationnel (par exemple sous forme de simulations). Le renforcement des systèmes d'alerte rapide est l'une des cinq priorités définies dans le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes.<sup>5</sup> La Déclaration d'Incheon sur la réduction des risques de catastrophe en Asie et dans le Pacifique (2010),<sup>6</sup> adoptée à la quatrième Conférence des ministres asiatiques sur la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue à Incheon (République de Corée) du 25 au 28 octobre 2010, réaffirme la nécessité de renforcer les systèmes d'information et d'alerte rapide, notamment à l'aide de mécanismes régionaux.

6. Il est entendu qu'il incombe en premier lieu aux gouvernements de la région d'établir au niveau national des mécanismes d'alerte rapide efficaces. En fonction des ressources disponibles, le Fonds peut aider les pays dans les domaines où les organismes nationaux ne disposent pas de moyens suffisants. À cet égard, une attention particulière est accordée aux pays les moins avancés.

## C. Fonctionnement du Fonds

7. Le fonctionnement du Fonds est régi par les principes et politiques suivants :

<sup>4</sup> Australie, Bangladesh, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Maldives, Myanmar, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam.

<sup>5</sup> A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. I, résolution 2.

<sup>6</sup> Le texte de la Déclaration est disponible à l'adresse: [www.preventionweb.net/files/16327\\_finalincheondeclaration1028.pdf](http://www.preventionweb.net/files/16327_finalincheondeclaration1028.pdf).

a) *Intervention à la demande.* Les gouvernements et les organisations conçoivent des propositions de projets portant sur leurs propres priorités et les soumettent à la CESAP pour un cycle de financement concurrentiel. Les organisations sont encouragées à faire en sorte que leurs besoins spécifiques correspondent aux domaines prioritaires<sup>7</sup> ;

b) *Caractère régional.* Étant le seul fonds des Nations Unies consacré à ce domaine d'activité dans la région couverte par la CESAP, le Fonds donne la priorité aux initiatives stratégiques au niveau régional, afin d'éviter une répartition trop fragmentée des ressources. Les initiatives prioritaires sont notamment celles qui concernent le partage des ressources et la coopération Sud-Sud, et celles qui peuvent être utiles à toute la région, comme les stratégies modèles ou pilotes. L'appui à des initiatives nationales ou infra-nationales est envisagé dans le cas des pays qui sont jugés prioritaires en raison de leur grande vulnérabilité aux risques de catastrophe ou de l'insuffisance notable de leurs capacités ;

c) *Flexibilité.* Les fonds peuvent être transférés à des organisations intergouvernementales ou non-gouvernementales, ou directement aux gouvernements. Les organismes d'exécution doivent avoir un niveau de compétence élevé en conception et mise en œuvre de projets ainsi qu'en gestion financière. Si ces conditions ne sont pas réunies pour une proposition portant sur un domaine hautement prioritaire, le Fonds contribue à la recherche de partenaires d'exécution. Les projets communs (par exemple, entre organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales et gouvernements) sont encouragés ;

d) *Coordination.* Les décisions relatives à la programmation et à la politique générale sont du ressort du Conseil consultatif, qui est formé des principaux donateurs et du secrétariat de la CESAP.<sup>8</sup> Les partenaires de l'Organisation des Nations Unies<sup>9</sup> assistent aux réunions du Conseil consultatif à titre d'observateurs et contribuent aux travaux d'une équipe spéciale interinstitutions qui est chargée d'effectuer l'évaluation technique des propositions soumises au Fonds, ainsi que, éventuellement, d'autres examens de fond à la demande du Conseil consultatif ;

e) *Gestion axée sur les résultats.* La gestion du Fonds s'appuie sur un cadre de suivi et d'évaluation qui sert à la fois pour le Fonds dans son ensemble et pour les projets individuels. Les projets font l'objet d'un suivi régulier dont le rôle est de vérifier si la livraison des produits se déroule conformément au plan et correspond aux résultats attendus ainsi qu'aux ressources financières et humaines disponibles. La CESAP effectue chaque année des autoévaluations dans le cadre de l'élaboration des rapports annuels afin

---

<sup>7</sup> Les domaines prioritaires sont définis dans le document *Tsunami Early Warning Systems in the Indian Ocean and Southeast Asia: Report on Regional Unmet Needs* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.09.11.F.14).

<sup>8</sup> Tout donateur qui a une part de 20 % dans le solde des ressources non dépensées du Fonds est représenté au Conseil consultatif.

<sup>9</sup> Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Organisation météorologique mondiale.

d'apprécier les progrès accomplis au regard de repères clés tels que les critères applicables, les accords avec les donateurs et les besoins non satisfaits. Des évaluations indépendantes sont faites tous les 2 ou 3 ans. Si la durée et le budget du projet sont importants (équivalent ou supérieurs à deux ans et à 500 000 dollars, respectivement), une évaluation à mi-parcours est requise. Tous les partenaires d'exécution doivent faire procéder à une évaluation finale à la fin du projet afin de vérifier si les objectifs ont été atteints ;

f) *Transparence.* Les organisations qui soumettent des propositions reçoivent une évaluation technique des mêmes. Tous les documents importants en rapport avec le Fonds sont affichés sur le site web : [http://www.unescap.org/pmd/tsunami\\_index.asp](http://www.unescap.org/pmd/tsunami_index.asp).

## D. Les projets bénéficiaires et leur situation financière

8. À ce jour, le Fonds a réalisé six cycles de financement et reçu 70 propositions de diverses organisations régionales, sous-régionales et nationales. Seize de ces projets ont été approuvés, pour un budget total d'environ 11,3 millions de dollars (voir tableau). On a veillé dans la programmation à couvrir de manière équilibrée les différents aspects de l'alerte rapide, notamment les services de surveillance et d'alerte, la connaissance des risques, l'éducation et la sensibilisation, la diffusion et la communication des avis d'alerte, et la capacité d'intervention.

### Tableau

#### Aperçu des subventions allouées à différents projets par le Fonds

Numéro du projet	Titre	Organisme d'exécution	Pays concernés	Montant prévu (en dollars des États-Unis)	État (au 31 décembre 2010)
TTF-01	Appui à la mise en place dans la région de capacités pour observer et évaluer les anomalies du niveau de la mer aux fins de l'alerte rapide aux tsunamis dans l'océan Indien	Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes	Myanmar, Philippines, Viet Nam	247 901	Achevé
TTF-02	Systèmes d'alerte rapide « de bout en bout » aux tsunamis et autres risques naturels pour la préparation en prévision des catastrophes et l'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est: Phase 1	Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes	Bangladesh, Cambodge, République démocratique populaire lao, Maldives, Myanmar, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam	2 358 985	Achevé

Numéro du projet	Titre	Organisme d'exécution	Pays concernés	Montant prévu (en dollars des États-Unis)	État (au 31 décembre 2010)
TTF-03	Programme de formation des formateurs sur l'élaboration communautaire de cartes des aléas	Centre asiatique de prévention des catastrophes	Bangladesh, Inde	79 819	Achevé
TTF-04	Renforcement des dispositifs d'alerte et d'intervention en cas de tsunami : ateliers de formation sur la conception de modes opératoires normalisés pour l'océan Indien et l'Asie du Sud-Est	Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	Myanmar, Pakistan, Philippines, Viet Nam	444 730	En cours
TTF-05	Renforcement des capacités nationales et communautaires pour des alertes rapides et des interventions efficaces	PNUD Maldives	Maldives	91 259	Achevé
TTF-06	Renforcement des capacités nationales de diffusion des alertes rapides à Sri Lanka	Centre de gestion des opérations en cas de catastrophe de Sri Lanka	Sri Lanka	199 880	Achevé <sup>a</sup>
TTF-07	Systèmes d'alerte rapide « de bout en bout » aux tsunamis et autres risques naturels pour la préparation en prévision des catastrophes et l'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est: Phase 2	Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes	Bangladesh, Cambodge, République démocratique populaire lao, Maldives, Myanmar, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam	1 211 766	Achevé
TTF-08	Pour un appui durable au système d'alerte rapide multirisques « de bout en bout » dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est	Service météorologique maldivien	Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, République démocratique populaire lao, Maldives, Myanmar, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam	375 000	En cours

Numéro du projet	Titre	Organisme d'exécution	Pays concernés	Montant prévu (en dollars des États-Unis)	État (au 31 décembre 2010)
TTF-09	Améliorer la sécurité des communautés des provinces en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans le développement	PNUD Indonésie	Bangladesh, Indonésie, Malaisie, Sri Lanka, Thaïlande	2 000 000	En cours
TTF-10	Projet pour l'évaluation des outils et matériels de sensibilisation et de préparation aux tsunamis	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	Indonésie, Philippines, Thaïlande, Timor Leste	599 896	En cours
TTF-11	Les risques de tsunami liés à la faille du Makran : évaluation et sensibilisation	Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	République islamique d'Iran, Pakistan	220 861	En cours
TTF-12	Initiative de l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique pour la diffusion des alertes par les médias	Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique	Cambodge, Chine, Inde, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Vietnam,	351 108	En cours
TTF-13	Renforcer la connaissance des risques pour améliorer l'alerte rapide, la préparation aux tsunamis et l'atténuation de leurs effets dans les pays exposés	Centre régional pour l'Asie et le Pacifique du PNUD	Indonésie, Sri Lanka	344 386	En cours
TTF-14	Renforcement de la gestion communautaire des risques de catastrophe en Asie: passer à la mise en pratique des leçons tirées	Raks Thai Foundation	Inde, Indonésie, Maldives, Sri Lanka, Thaïlande, Cambodge, République démocratique populaire lao, Myanmar, Timor-Leste, Viet Nam	600 000	En cours
<b>Total</b>				9 125 591	

<sup>a</sup> La date officielle d'achèvement du projet était le 31 décembre 2010. La CESAP attend les résultats de la vérification des comptes avant de clore ceux-ci officiellement.

*Note* : dans le tableau ne figurent pas deux projets approuvés par le Conseil consultatif le 19 janvier 2011, pour lesquels la CESAP est en train de conclure des accords de financement. Ces projets portent sur l'élaboration de produits opérationnels d'alerte rapide pour la gestion des événements climatiques extrêmes (Centre régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour le développement) et sur l'utilisation de produits contenant des informations d'alerte dans le processus décisionnel (Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques de l'Organisation météorologique mondiale).

9. Le solde actuellement disponible est d'environ 1 million de dollars. Le Conseil consultatif devrait décider du prochain cycle de financement à sa prochaine session, provisoirement prévue en septembre 2011.

## II. Les résultats des opérations du Fonds

10. Des résultats significatifs ont été obtenus grâce aux projets soutenus par le Fonds. En outre, on constate l'émergence croissante d'éléments témoignant d'une implication nationale et régionale dans les projets, dont des promesses de financement par les gouvernements et d'autres initiatives en faveur de la durabilité des projets. Ci-après sont décrits les résultats des opérations du Fonds, pour les quatre composantes d'un système efficace d'alerte rapide « de bout en bout » :<sup>10</sup>

a) *Connaissance des risques.* L'élaboration communautaire de cartes des aléas a été introduite en Inde et au Bangladesh dans le cadre d'une initiative visant à encourager les communautés à utiliser dans leurs activités de préparation aux catastrophes des cartes des aléas établies scientifiquement (TTF-03). Aux Maldives et à Sri Lanka, on a évalué la vulnérabilité aux catastrophes des communautés côtières cibles, et défini des mesures de réduction des risques prioritaires. Des systèmes de diffusion des alertes au niveau local ont été testés au moyen d'exercices de simulation (TTF-02). Le Fonds soutient également des activités qui visent à sensibiliser aux risques de tsunami liés à la faille du Makran en s'appuyant sur l'étude des paléotsunamis, en Iran et au Pakistan (TTF-11), et un projet pour l'intégration, dans les modes opératoires normalisés en Indonésie et à Sri Lanka, des directives pour l'évaluation des risques du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien (TTF-13). La connaissance des risques englobe donc aussi bien les pratiques communautaires autochtones que l'étude des paléotsunamis ou les travaux fondés sur des simulations ;

b) *Services de surveillance et d'alerte.* L'une des réalisations les plus notables du Fonds est sa contribution à la mise en place du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques (RIMES) pour l'Afrique et l'Asie, dans le cadre des projets TTF-02, TTF-07 et TTF-08. Une partie des activités entreprises à ce titre se poursuivent. En tant que prestataire régional d'un service de veille pour la surveillance des tsunamis,<sup>11</sup> RIMES assure également un service d'alerte rapide pour différents risques climatiques. Il constitue un mécanisme de partage des ressources entre plusieurs pays qui ne disposent pas d'un système indépendant d'alerte aux tsunamis au niveau national. Les gouvernements du Bangladesh, du Cambodge, des Comores, de l'Inde, des Maldives, de la Mongolie, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, des Seychelles et du Timor-Leste ont signé des accords de coopération dans le cadre de RIMES. À ce titre, ils se sont engagés à mettre leurs propres ressources à disposition pour maintenir et faire fonctionner le centre d'alerte rapide et les autres éléments du Dispositif. Par ailleurs, le Fonds a appuyé des travaux visant à

<sup>10</sup> Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, *Développement de systèmes d'alerte précoce : Une liste de contrôle*, document final de la troisième Conférence internationale sur les systèmes d'alerte rapide : « Du concept à l'action », 27-29 mars 2006, Bonn, Allemagne. Disponible à l'adresse: <http://www.unisdr.org/ppew/info-resources/ewc3/checklist/French.pdf>.

<sup>11</sup> Ce service est l'un des services régionaux de veille pour la surveillance des tsunamis qui sont couverts par le cadre du International Crisis Group, et complète les services fournis par les centres dirigés par certains pays.



renforcer le réseau régional de stations sismiques et marégraphiques par l'installation de nouvelles stations au Myanmar, aux Philippines et au Viet Nam (TTF-01 et TTF-02). Le Dispositif RIMES complète les systèmes nationaux en optimisant la distribution des centres d'observation, ce qui réduit les besoins d'investissement. On estime que les économies réalisées collectivement grâce à RIMES représentent plusieurs dizaines de millions de dollars par an. Le Dispositif a évolué en structure régionale pour la mise en place d'un système d'alerte rapide fondé sur une stratégie multirisques, dont l'un des objectifs est de renforcer les capacités des pays à haut risque grâce au réseautage et au partage des données ;

c) *Diffusion et communication.* Des modes opératoires normalisés pour l'alerte et les interventions en cas de tsunami ont été définis ou consolidés au Pakistan, aux Philippines et au Viet Nam (TTF-04). Dans le cadre du projet TTF-12, le Fonds encourage une utilisation plus efficace des médias dans la chaîne de réduction des risques et d'alerte rapide ;

d) *Capacité d'intervention.* Un modèle de système complet d'alerte rapide et de réduction des risques de catastrophe applicable aux structures de gouvernement décentralisé est en cours d'élaboration pour la province de Sumatra en Indonésie (TTF-09). Un dépôt régional a été créé pour centraliser les matériels permettant d'accroître la prise de conscience du danger des tsunamis et la formation dans ce domaine, comme des outils d'évaluation et de sensibilisation du public, et des informations concernant les meilleures pratiques ou d'autres questions utiles ; il regroupe les matériels disponibles en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande (TTF-10).

### III. Les besoins non satisfaits et les perspectives

11. À la suite du tsunami de 2004, des efforts intensifs ont été engagés pour mettre au point un système d'alerte rapide dans l'océan Indien. Notamment, la gestion des catastrophes a été réglementée dans plusieurs pays, des services de surveillance technique et d'alerte ont été créés, et des initiatives communautaires ont été réalisées par un vaste éventail d'acteurs. Dans certains pays, ces initiatives ont jeté des bases sur lesquelles il sera possible de fonder une intervention efficace si une catastrophe massive à l'échelle océanique se produit de nouveau, même si, dans une certaine mesure, elles demeurent fragmentées et pourraient ne pas toujours être viables à long terme. Dans presque tous les pays, il existe un besoin général de renforcer d'urgence les partenariats entre les acteurs de ces initiatives, et d'intégrer celles-ci dans un cadre gouvernemental global qui soit financé par les fonds publics et mis à l'essai régulièrement. D'une manière générale, les cadres politiques et institutionnels pour l'adaptation aux changements climatiques sont très peu associés aux cadres pour la réduction des risques de catastrophe aux niveaux national, régional et international.

12. Un grand nombre de besoins ne sont pas satisfaits en ce qui concerne l'alerte rapide face aux risques auxquels sont exposées les zones côtières dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est. Sur la base de consultations avec les gouvernements et d'une étude cartographique mise à jour en 2011, on a cerné un certain nombre de priorités qui requièrent un soutien stratégique continu : la connaissance des risques, la promotion du concept de « dernier tronçon », le renforcement des capacités en matière de stockage d'informations normalisées et d'accès aux données, et l'adaptation personnalisée des produits de prévision et d'alerte.

13. La connaissance des risques est un domaine de travail auquel il convient d'accorder une plus grande attention. Même à large échelle, le degré de risque que présentent les méga-catastrophes telles que les tsunamis est insuffisamment compris. Cela explique en partie que l'essentiel des ressources destinées à la réduction des risques de catastrophe et à la mise en place de systèmes d'alerte rapide soient allouées dans les mois qui suivent une catastrophe majeure et souvent réservées à la zone touchée ou au type de catastrophe qui vient de se produire.

14. La communication et la diffusion des avis d'alerte, ainsi que la capacité d'intervention, surtout sur le « dernier tronçon », constituent des difficultés particulières en Asie du fait de l'énorme population de ce continent, des fortes disparités entre les situations économiques, les cultures et les conditions de vie, et de l'isolement géographique de nombreuses communautés. Un fonds régional peut apporter un soutien stratégique continu dans plusieurs domaines, par exemple pour l'élaboration de modes opératoires normalisés appliqués « de bout en bout » du niveau gouvernemental à celui des communautés, le renforcement des partenariats – par exemple, entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales et les médias –, et la diffusion des bonnes pratiques, notamment aux fins d'éducation et de sensibilisation.

15. Les problèmes<sup>12</sup> qui entravent l'établissement de systèmes de collecte, de stockage et d'analyse des données sont notamment la difficulté à coordonner les activités, à partager les informations et à adopter des normes et des méthodes communes, ainsi que le manque de ressources pour acheter et entretenir le matériel et l'insuffisance générale des capacités humaines techniques. Faciliter l'accès aux informations sur les dangers et les risques, par exemple au moyen de cartes des zones inondables, est un moyen efficace de permettre aux populations de prendre des décisions éclairées et peut être une mesure hautement profitable.<sup>13</sup>

16. Il y a beaucoup d'avantages à disposer de produits efficaces d'alerte rapide. Il est toutefois nécessaire de renforcer les capacités institutionnelles de sorte que les produits contenant des informations d'alerte soient pris en considération dans le processus décisionnel. Le Fonds pourrait aider à adapter les produits et les services pour la réduction des risques de catastrophe, de façon à les personnaliser et à les centrer sur l'utilisateur, dans le cadre de projets multipays de réduction des coûts, en utilisant les données existantes, comme celles qui sont générées par le Dispositif RIMES.

#### IV. Questions soumises au Comité

17. Avec l'élargissement du champ d'application du Fonds aux fins d'inclure la préparation globale aux catastrophes et aux changements climatiques dans les principaux domaines d'assistance visés, il faudra redoubler d'efforts pour mobiliser des donateurs potentiels, notamment en présentant l'ensemble des résultats des projets soutenus par le Fonds, et en s'attachant à accroître la visibilité à la fois du rôle de la CESAP, en tant qu'administrateur du Fonds, et des pays qui contribuent à celui-ci. Étant donné que les systèmes efficaces d'alerte

---

<sup>12</sup> Pour plus de précisions, voir: [www.preventionweb.net/english/hyogo/progress/priority2/?pid:224&pil:1](http://www.preventionweb.net/english/hyogo/progress/priority2/?pid:224&pil:1).

<sup>13</sup> Banque mondiale et Organisation des Nations Unies, *Les aléas sont naturels, pas les catastrophes : l'économie d'une prévention efficace* (Banque mondiale, Washington, D.C., 2010). Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.gfdr.org/gfdr/NHUD-home>.

rapide « de bout en bout » sont essentiels, et compte tenu du rôle que pourrait jouer la CESAP par l'intermédiaire du Fonds, les membres du Comité sont invités à donner des informations sur les lacunes et les besoins que le Fonds pourrait aider à combler dans leurs pays respectifs, dans les limites de son mandat et de son champ d'application. Le Comité est également invité à donner son avis sur les possibilités de mobilisation de ressources au profit du Fonds.

---